

Sommaire

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| L'EDITO..... | 2 |
| LES TRAVAUX PRINCIPAUX DU CONSEIL COMMUNAL | 3 |
| DECIDE..... | 3 |
| LES PROJETS EN COURS | 3 |
| RPS – CHEMINS EN BETON | 3 |
| RPS – ARBRES | 3 |
| AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – BANCS PUBLICS..... | 3 |
| BERGES DE LA GLANE | 3 |
| ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE | 4 |
| LES DERNIERES VOTATIONS..... | 5 |
| VOTATION FEDERALE DU 17 JUIN 2012..... | 5 |
| LA VIE DE LA COMMUNE | 5 |
| FETE DU 1 ^{ER} AOUT | 5 |
| VISITE DU CHANTIER DU PONT DE LA POYA AVEC LES JEUNES CITOYENS | 6 |
| 90 ANS DE JOSEPH HUGUENOT..... | 7 |
| ENCOMBREMENT DES ROUTES COMMUNALES..... | 8 |
| INFO-DECHETS..... | 8 |
| ASSOCIATION REGIONALE DE LA SARINE | 9 |
| ET POURQUOI PAS "LA LIBERTE" DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES AVANT VOTRE DEPART AU TRAVAIL | 9 |
| VACANCES DU BUREAU COMMUNAL..... | 9 |
| LES NOUVEAUX HABITANTS | 9 |
| LES PETITES ANNONCES | 10 |
| RECHERCHE DE BENEVOLES | 10 |
| RECHERCHE DE BENEVOLES, BIS..... | 10 |
| REUTILISATION INTELLIGENTE DES VIEILLES TUILES..... | 11 |
| EX - PRESSION | 11 |
| LA DERNIERE MINUTE | 11 |
| DATES DU RAMASSAGE DES DECHETS ENCOMBRANTS MENAGERS..... | 11 |



L'Edito

Le début d'année politique du District de la Sarine a été marqué par 2 évènements, que l'on ne peut malheureusement pas dissocier.

D'une part, sous l'impulsion de notre Préfet, les législatifs communaux ont dû se prononcer sur la constitution d'une "Association régionale de la Sarine" composée des 36 communes du District, et parallèlement à ce vote, nos Préfets ont publié et commenté le plan de fusion de communes.

Il est assez étonnant de constater que d'une part, on souhaite faire travailler main dans la main les 36 communes du District de la Sarine, et de l'autre côté, le "monde idéal cantonal" pourrait être composé de 37 communes, contre 165 aujourd'hui.

Cela démontre malheureusement que la main droite ne sait pas toujours ce que fait la main gauche, et que finalement, il aurait été plus raisonnable, et plus économique, de commencer par mener à terme des fusions cohérentes, économiquement viables, et professionnelles, en lieu et place de mobiliser 36 conseils communaux pour faire avancer un projet voué à l'échec. Mais parfois les promesses électorales prennent le dessus sur le bon sens.

A mon avis, nous devons constater avec regret que le mode de fonctionnement actuel a atteint ses limites, et que la marge de manœuvre communale est de plus en plus restreinte. Le "diktat" de la capitale prime, et la plupart du temps, nous devons nous y plier.

Nous remarquons aussi que beaucoup d'habitants attendent de la part des Communes des prestations de services financées par les impôts, mais que de l'autre côté, de moins en moins de gens se sentent concernés et s'engagent en faveur de la communauté. Autant les Conseils communaux que les clubs sportifs ou les associations culturelles ont de la peine à recruter des bénévoles, ce qui va indéniablement réduire les prestations.

Au niveau communal, nous avons été confrontés à plusieurs dossiers importants, et qui sont sur le point d'aboutir. Nous sommes maintenant en mesure de proposer une solution globale et sûre, financièrement intéressante, afin de sécuriser les berges de la Glâne, en amont du pont qui enjambe la route cantonale. Et justement, au sujet de ce pont, nous sommes toujours en discussion avec le Service des Ponts et Chaussées, afin de coordonner de façon la moins nuisible pour nos habitants, sa reconstruction.

La tradition veut que les années paires, la Commune d'Autigny organise la traditionnelle fête du 1^{er} août le ... 31 juillet. Comme vous avez désormais l'habitude, nous pourrions à nouveau cette année compter sur la présence de nos amis valaisans qui vont racler pour vous. Nous vous attendons tous le 31 juillet prochain pour passer un agréable moment de détente au bord de la Glâne, au terrain de football.

En guise de conclusion, je vous souhaite, en mon nom, et au nom du Conseil communal, un très bel été, d'agréables moments de détente, et un "plein d'énergie solaire" afin d'attaquer la 2^{ème} moitié de l'année 2012 en pleine forme.

Martin Wettstein
Syndic



Les travaux principaux du Conseil communal

Depuis la dernière édition, le Conseil communal a, entre autres, ...

Décidé...

d'adhérer au label "cité de l'énergie". Ce concept conseille les communes sur les économies d'énergie, la mobilité, l'environnement et la qualité de vie des citoyens. Un conseiller nous aide à mettre en pratique les améliorations proposées. La commune est sur la bonne voie pour l'obtention du label, avec les mesures déjà prises, comme par exemple, le nouvel éclairage, la traversée du village ou encore l'isolation du bâtiment des maîtres.

Les projets en cours

RPS – Chemins en béton

La construction des chemins AF en béton datant de 5 ans, l'échéance de la garantie était proche. Une vision locale a été effectuée par une délégation du comité du syndicat AF, du conseil communal ainsi que le géomètre. L'état général est bon.

Quelques fissures ont été signalées sur deux chemins, de même qu'un léger affaissement sur un troisième emplacement. Ces quelques défauts ont été admis sous garantie par l'entreprise en charge des travaux en 2007 et la remise en état sera effectuée d'ici à la fin août 2012.

RPS – Arbres

Dans le cadre des mesures écologiques accompagnant le projet, de jeunes essences ont été plantées à différents endroits. Certaines évoluent avec peine et ont dû être replantées sous garantie. C'est encore le cas pour trois d'entre elles qui devraient être remplacées cette année encore.

Aménagement du territoire – Bancs publics

La fondation du banc des confirmands 2011 a été améliorée. De plus, vous aurez certainement remarqué la pose d'un banc – le premier d'une série de cinq – sur la bande herbeuse jouxtant l'administration communale.

Partant du centre village, l'idée est de placer les bancs restants à différents endroits en tenant compte du réseau de chemins AF et de l'ombre naturelle que pourraient apporter à terme les jeunes essences plantées.

Berges de la Glâne

Selon la loi sur les Eaux, l'entretien des berges incombe à la commune, bien que les cours d'eau appartiennent à l'Etat.

Dans le cadre de travaux effectués à la scierie Serge Berset et chez Christophe Cudré-Mauroux, des mesures de protection des berges ont été demandées aux propriétaires. Et dans le cadre de ces mesures, la commune doit intervenir, en vertu de la loi sur les Eaux.

Parallèlement à ces 2 dossiers, le pont de la Step nécessite également certains travaux de renforcement.



Nous avons été abordés par le Service des ponts et chaussées, Section lacs et cours d'eau, concernant ces 3 dossiers. En effectuant ces 3 chantiers en parallèle, ainsi qu'un autre petit chantier au lieu-dit "le Té" (affaissement du talus), nous pouvons bénéficier de 62% de subventions cantonales et fédérales.

Sur la base d'une répartition des coûts entre les propriétaires, nous obtenons les chiffres suivants :

| | | |
|------------------------------|-----|------------|
| Secteur Scierie Serge Berset | Fr. | 122'000.— |
| Secteur Cudré-Mauroux | Fr. | 33'000.— |
| Secteur pont de la Step | Fr. | 40'000.— |
| Total | Fr. | 195'000.-- |

La répartition des frais entre les 3 propriétaires a été définie, et acceptée par les différentes parties, comme suit :

| | | | |
|------------------------------|--------------------------|------|---------------------|
| Secteur Scierie Serge Berset | Commune | 1/3 | Intérêt général |
| | Serge Berset | 50% | Intérêt particulier |
| | Christophe Cudré-Mauroux | 1/6 | Intérêt particulier |
| Secteur Cudré-Mauroux | Commune | 50% | Intérêt général |
| | Christophe Cudré-Mauroux | 50% | Intérêt particulier |
| Secteur pont de la Step | Commune | 100% | Intérêt particulier |

Avec cette répartition des frais, le coût de la commune s'élèverait à environ Fr. 37'000.—subventions déduites. Si nous ne pouvions pas procéder à l'entier du chantier (3 secteurs), les travaux urgents à effectuer au pont de la Step n'auraient pas pu bénéficier des subventions, et le coût du chantier se serait élevé à Fr. 40'000.—pour le contribuable.

En ce qui concerne le dossier supplémentaire, le coût brut est estimé à Fr. 9'180.—.

Pour cette raison, le Conseil communal a été favorable à cette répartition des coûts, qui a été préavisée favorablement par la Commission financière.

Accueil Extra-scolaire

En collaboration avec la commune de Chénens, l'accueil extra-scolaire intercommunal FOURMI'Z ouvrira ses portes pour la prochaine rentrée scolaire 2012 – 2013 dans le bâtiment communal au 1^{er} étage.

Les plages horaires d'ouverture s'étendent de 6 h 30 à 18 h 30, les jours de semaine (sauf le mercredi pour l'instant) et hors vacances scolaires. Plages horaires et jours d'ouverture de ces unités peuvent encore évoluer selon le nombre d'enfants inscrits de façon régulière par les parents intéressés. Un placement irrégulier ou de dépannage (absence exceptionnelle ou maladie de la personne habituellement responsable de l'enfant....) peut également être effectué pour l'une ou l'autre des périodes déjà ouvertes.

Les inscriptions sont en cours; n'hésitez pas à contacter le bureau communal ou la conseillère en charge du dossier par courriel de préférence dès le 6 août prochain. Bulletin d'inscription et barème se trouvent sur le site communal.



Les dernières votations

Votation fédérale du 17 juin 2012

| Objet | Oui | Non |
|------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| Accéder à la propriété grâce à l'épargne logement | 53 | 128 |
| Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère | 30 | 157 |
| Modification de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) | 57 | 125 |

La vie de la commune

Fête du 1^{er} août

Cette année, la Fête nationale du 1^{er} août aura lieu, selon le tournus habituel, le 31 juillet à Autigny.

Mardi 31 juillet, dès 20 heures, au terrain de football d'Autigny

Programme

- Y Apéritif d'accueil offert par la Cave des Bernunes, Nicolas Zufferey, Sierre
- Y Productions de la Fanfare paroissiale « La Mauritia »
- Y Allocution de Monsieur Nicolas Kolly, Essert, plus jeune Député du Grand Conseil fribourgeois
- Y Hymne national
- Y Feu
- Y Feux d'artifice
- Y Raclette offerte
- Y « Marché Valaisan »
- Y Bar tenu par la Société de jeunesse d'Autigny

Nous nous réjouissons de cette nouvelle occasion de nous rencontrer.



Visite du chantier du Pont de la Poya avec les jeunes citoyens

Le vendredi 15 juin dernier, 6 nouveaux citoyens ont participé à la sortie des "jeunes citoyens".

En compagnie du Conseil communal et des employés de l'administration, nous nous sommes rendus sur le chantier de cet imposant ouvrage.

Grâce à un guide chevronné, nous avons pu nous rendre sur différents points du chantier, dont le tunnel qui va déboucher sous la patinoire.

Cette visite fort intéressante s'est poursuivie au Café de l'Ecu autour d'un succulent repas.

Nous souhaitons à ces nouveaux citoyens plein succès pour leur avenir, et également un comportement civique assidu, et espérons les rencontrer lors des assemblées communales.





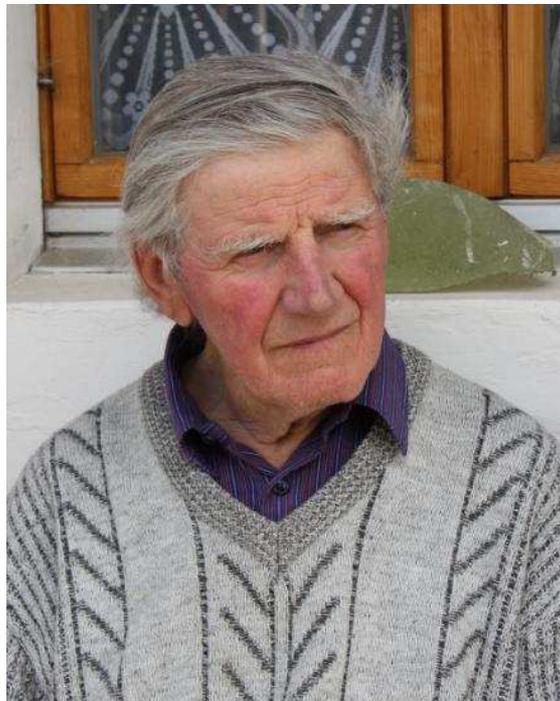
90 ans de Joseph Huguenot

Le 9 mai dernier, une délégation du Conseil communal s'est rendue chez Joseph Huguenot pour participer à la petite fête organisée en son honneur pour ses 90 ans.

Toujours alerte, et maîtrisant son vélomoteur à merveille, Monsieur Huguenot vit toujours dans sa demeure, et reste très indépendant.

Nous lui avons remis son cadeau, à savoir un choix de vins du pays, qui, nous l'espérons, lui feront encore un grand plaisir durant ses repas, ou en compagnie de ses amis et de sa famille.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur et santé à Monsieur Huguenot, et espérons le voir encore longtemps chevaucher son vélomoteur.





Encombrement des routes communales

A plusieurs reprises, nous avons constaté que nos routes communales étaient utilisées comme dépôt de matériel de chantier.

Nous rappelons qu'en cas de travaux sur leurs propriétés, les citoyens sont tenus de demander une autorisation à la commune (par téléphone, courriel ou lettre).

Cette disposition communale vise à contenir les nuisances occasionnées envers les voisins, ainsi que d'assurer en tout temps les livraisons et en priorité les interventions des secours (ambulance, pompiers).

Le dépôt de matériel sur les routes ne peut donc être qu'une mesure ponctuelle et en aucun cas sur le long terme.

Nous rappelons aussi que la chaussée doit être tenue propre durant et après les travaux.

Etant donné que nous ne visons pas un ralentissement ou une complication des travaux, avec nos remerciements, nous osons d'ores et déjà compter avec votre entière compréhension et collaboration en la circonstance.

Info-déchets

Juste



Faux



Merci de nous aider à réduire le nombre de bennes de papier



Association régionale de la Sarine

Lors de la dernière assemblée communale, la majorité de l'assemblée s'est prononcée, selon le préavis du Conseil communal, en faveur des statuts de l'Association régionale de la Sarine.

Entre-temps, la plupart des communes du district se sont prononcées. Plus d'une dizaine s'est prononcée contre les statuts, et par conséquent, l'association n'a pas pu voir le jour au 1^{er} juillet, comme c'était prévu dans les statuts.

A ce jour, nous ne sommes pas informés sur la suite de ce "feuilleton". Mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Et pourquoi pas "La Liberté" dans votre boîte aux lettres avant votre départ au travail

Le conseil communal s'est posé la question à ce sujet : serait-ce un service à votre intention possible ou pas ? Oui, cela peut-être envisageable mais sous réserve que le nombre d'abonnés sur Autigny augmente sensiblement.

Si vous n'êtes pas encore abonné, et que vous souhaiteriez l'être pour autant que votre journal favori vous soit livré par porteur tôt le matin, alors merci de vous annoncer au bureau communal d'ici le 31 août prochain.

Vacances du bureau communal

Pendant cette période le bureau communal restera fermé du

Lundi 23 juillet au vendredi 10 août inclus

En cas d'urgence, ou afin de consulter les dossiers des demandes de permis de construire à l'enquête, vous avez la possibilité de laisser un message sur le répondeur, au numéro de téléphone 026/477.16.25, nous envoyer un fax au 026/477.23.42, ou nous envoyer un courriel à l'adresse commune@autigny.ch. Nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous.

Les nouveaux habitants

Nous publions ici, avec leur autorisation, les noms des nouveaux habitants :

Mme Céline Décosterd et M. Alexandre Bencker et leur fils Aaron, Mme Camille Guillod-Bütikofer et M. Matthias Guillod, Mme Jessica Beneton et M. Nicolas Mencacci, Mme Bernadette Despont, Mme Joëlle Guisolan et son fils Luc.

Nous vous souhaitons la bienvenue à Autigny et nous réjouissons de faire plus ample connaissance.



Les petites annonces

Recherche de bénévoles

Afin d'encadrer les résidents lors de certaines activités, l'équipe d'animation de la Résidence Saint-Martin à Cottens est à la recherche de personnes bénévoles pour nous épauler lors d'animations telles que le chant, les lotos, les sorties, les thés dansants ou autres.

Si vous avez un peu de temps à consacrer pour telle ou telle activité ou que vous souhaitez faire profiter les résidents de vos divers talents, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant soit :

Au numéro : **026 477 61 21**

Ou par mail : **anim@ems-residence-st-martin.ch**

Nous sommes aussi à la recherche d'une ou plusieurs personnes qui seraient disposées à assurer un accompagnement au piano pour notre atelier « Chant » qui a lieu chaque mercredi de 10h30 à 11h40. Pas besoin d'être un Mozart ou Beethoven...mais si vous avez quelques notions de piano, vous pourrez aisément accompagner quelques-unes de nos mélodies !

En espérant que cette petite annonce suscitera peut-être un intérêt de votre part, nous vous transmettons nos meilleures salutations et vous disons, peut-être, à bientôt.

L'équipe d'animation de
La Résidence Saint-Martin de Cottens
Allain, Charlotte et Laurence

Recherche de bénévoles, bis

Vous aimez jouer aux jeux de société ... Vous avez des enfants ? petits et grands bien sûr ...

Cette association œuvre depuis de nombreuses années afin de divertir les habitants de notre région de façon variée et à moindre coût.

Le but de la ludothèque est d'exploiter un centre de location de jeux à Neyruz. La ludothèque offre ainsi la possibilité de louer, à un prix modeste, de nombreux jeux et jouets de qualité.

La ludothèque est située au rez-de-chaussée du Complexe communal de Neyruz, Rte d'Onnens 5. Elle est ouverte :

- le mercredi de 15h00 à 17h00
- le samedi de 09h00 à 11h00

Mais il est vrai que si cette activité demande du temps, de l'énergie et de la volonté, les animateurs/trices souhaitent également remettre leur mandat après de nombreuses années d'activité.

Au nombre de 18 bénévoles actuellement, il serait souhaitable que le groupe s'élève à 24 membres. En effet, si la charge d'activité repose sur peu de monde, la lassitude arrive beaucoup plus vite.

Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas : annoncez-vous ! Pour toute autre information, ce sont les mêmes les coordonnées de contact :

Ludothèque Schtroumpf
Mme Cécile Emmenegger, Présidente
Rte de la Daille 30
1740 Neyruz
026 477 30 73 / email : ludo.neyruz@bluewin.ch



Réutilisation intelligente des vieilles tuiles

Il est désormais possible de déposer **gratuitement** vos vieilles tuiles nettoyées dans le centre d'élimination de l'entreprise

Haldimann AG
Grande Ferme 8
3280 Morat
026/411.95.00
info@haldimannag.ch

Ainsi, au lieu d'être jetées, les tuiles trouveront une nouvelle utilisation.

EX - pression

Depuis 2004, l'association **EX-expression** met en œuvre un programme d'aide et de prévention spécialisé pour les auteurs-e-s (hommes ou femmes) de violence dans la partie francophone du canton de Fribourg. Cette mise en place s'est effectuée en relation étroite avec les principaux partenaires impliqués dans la prise en charge de la violence conjugale dans le canton. L'association poursuit trois objectifs principaux :

- * Offrir l'écoute, le soutien et l'accompagnement aux auteurs-e-s de violence.
- * Prévenir la récidive
- * Sensibiliser un large public à l'aide proposée aux auteurs de violence et collaborer avec le réseau social et institutionnel concerné par la problématique.

Pour cela, l'association met à disposition une permanence téléphonique 7 jours sur 7 (Tél. 0848 08 08 08) ainsi qu'un site internet www.ex-expression.ch

La dernière minute

Dates du ramassage des déchets encombrants ménagers

Les prochaines dates de ramassage des encombrants ont été fixées.

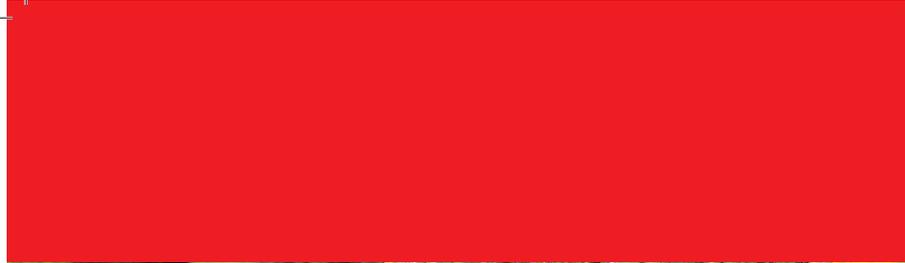
- Samedi 15 septembre 2012
- Samedi 24 novembre 2012
- Samedi 13 avril 2013
- Samedi 13 juillet 2013

Nous rappelons que le ramassage des déchets encombrants se limite aux déchets ménagers qui ne rentrent pas dans les sacs d'ordures.

Nous rappelons également que les déchets ne peuvent être déposés que durant les heures de ramassage, soit le samedi matin de 09.00 à 12.00.



Annexes



habiter
aider
wohnen
helfen

Deux générations
sous le même toit
Zwei Generationen
unter einem Dach



Vous êtes étudiant/e
et recherchez un logement ?

Vous êtes retraité/e,
vous avez une chambre à disposition
dans votre logement et besoin d'un
peu d'aide au quotidien ?

Nous réunissons les bonnes personnes
pour une cohabitation entre étudiant(e)s
et personnes âgées afin de renforcer le
lien entre les générations.

Intéressé/e ?

Croix-Rouge fribourgeoise 026 347 39 79
ou habiter.aider@croix-rouge-fr.ch

Sie studieren und suchen
eine Wohnung ?

Sie sind Rentner/in,
haben ein Zimmer zur Verfügung
und brauchen Hilfe im täglichen
Leben ?

Wir bringen die richtigen Personen für eine
Wohngemeinschaft zwischen Studierenden
und Rentner/innen zusammen, die den
Zusammenhalt zwischen den Generationen
stärkt.

Interessiert ?

Freiburgisches Rotes Kreuz 026 347 39 79
oder wohnen.helfen@croix-rouge-fr.ch

www.croix-rouge-fr.ch



habiter
aider
wohnen
helfen

Deux générations sous le même toit
Zwei Generationen unter einem Dach

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Bétail et animaux domestiques durant les grosses chaleurs: De quoi faut-il tenir compte?



Chiens

Durant les grosses chaleurs, il faudrait renoncer aux activités astreignantes avec le chien, tels que le jogging. En ce qui concerne les promenades, il faut privilégier la fraîcheur des matinées et des soirées.

Encore et toujours, des chiens sont abandonnés dans une voiture en plein soleil. Grâce à l'attention de passants, ils peuvent heureusement être sauvés de la menace d'un coup de chaleur mortel et douloureux. Déjà au premier printemps et encore en automne, la température peut atteindre plus de 80 degrés en quelques minutes dans une auto stationnée au soleil. Même une vitre entrouverte n'y change rien. Le volume d'air restreint à l'intérieur de l'auto rend impossible l'élimination de la chaleur corporelle par halètement. (Lors de degré de chaleur progressif, les chiens sont victimes d'une défaillance cardiaque par coup de chaleur.)

La PSA recommande toujours les principes suivants lorsqu'on veut libérer un chien d'une auto verrouillée. Alors, au point de vue juridique, il n'y a rien à craindre.

- Si vous vous trouvez dans un centre commercial, faites annoncer par haut-parleur l'immatriculation de l'auto pour retrouver le plus rapidement possible le propriétaire du chien et de l'auto.
- Ne brisez la vitre de l'auto que lorsque la police ne vient pas à temps ou pas du tout et (ou) si vous voyez qu'il s'agit d'un cas d'urgence.
- Les symptômes alarmants sont l'halètement renforcé, le va-et-vient dans le véhicule, de forts glapissements ou gémissements, et aussi l'épuisement, l'apathie, la perte de connaissance.
- Une fois que le chien est libéré, mettez-le à l'ombre, humidifiez son corps et ses pattes avec des linges mouillés et froids, et aspergez la bouche par de l'eau froide. Laissez les autres soins à un vétérinaire.
- Pour votre propre décharge, établissez un procès-verbal du déroulement de votre action, complétée par des photos ou des films de votre portable. En effet, ce ne sont pas tous les détenteurs de chiens qui sont reconnaissants et ils pourraient éventuellement exiger des dommages et intérêts pour la vitre endommagée de l'auto.

Rongeurs et oiseaux

Les cochons d'Inde, les lapins ainsi que les oiseaux qui vivent dans un enclos à l'extérieur doivent avoir assez de places ombragées et de l'eau en abondance à disposition. Pour les jeux d'ombre, vous pouvez utiliser des protections solaires artificielles ou des buissons et des arbres. Les animaux doivent pouvoir se mettre à l'ombre à tout moment.

Vaches

Si à la chaleur vient s'ajouter une humidité élevée de l'air, les vaches (vaches allaitantes) souffrent de stress thermique dès 25° C déjà. Les paysans prudents ont de ce fait déjà commencé à équiper leurs étables d'installations de vaporisation rafraîchissant les animaux fournissant des performances de pointe, avec pour résultat une performance laitière inchangée. La prairie doit être dotée de suffisamment de places ombragées pour les bovins. Mais le plus simple est de modifier leur rythme de pacage en les laissant dans l'étable fraîche pendant la journée et en les mettant au pacage la nuit, lorsque la chaleur et les moustiques sont moins insupportables.

Porcs

Les porcs sont particulièrement sensibles à la chaleur vu qu'ils n'ont pas de glandes sudoripares et ne peuvent donc pas transpirer. C'est une douche qui les soulage le plus durablement. Le paysan peut de temps à autre gicler ses animaux au moyen d'un tuyau d'arrosage ou installer des douches simples sur l'aire d'exercice extérieure que les porcs peuvent activer eux-mêmes avec leur groin, lorsqu'ils en ont envie. Pour les porcs vivant à l'extérieur, il est possible d'aménager le sol d'une bauge. Comme la peau des porcs a une épaisseur similaire à celle de l'humain, au contact des rayons du soleil ils peuvent rapidement attraper des coups de soleil. C'est pour cette raison qu'il est important qu'ils puissent avoir une place ombragée.

Poules

Par grande chaleur, les poules pondent moins d'œufs et ces derniers sont plus petits. Comme elles ne transpirent pas non plus, elles commencent à haleter à des températures voisines de 30° C. Si la canicule perdure, elles s'affaiblissent de plus en plus et peuvent mourir d'un problème circulatoire. Des poulaillers bien isolés et une aération régulière, ainsi que des places ombragées - des buissons par exemple sur l'aire d'exercice extérieure - sont des moyens ayant prouvé leur bien-fondé pour préserver les poules de la chaleur.

Moutons

Chez nous, en été, les moutons sont le plus souvent détenus de façon extensive sur de vastes prairies de montagne. Ces zones sont généralement suffisamment structurées pour que les animaux puissent se mettre en quête d'ombre s'ils ont trop chaud. Il importe toutefois qu'ils aient en permanence accès à de l'eau fraîche. Mais un très grand nombre de moutons est détenu en plaine aussi, par des détenteurs de hobby. Dans ce cas, il importe que ces animaux puissent avoir accès à des couverts ou à des places ombragées sous des arbres et des buissons. Il est judicieux de contrôler quotidiennement l'état des moutons, des aliments, de l'eau et du couvert. Comme les espèces ovines domestiques ne changent pas de pelage, elles doivent en outre être tondues une fois par an.

Chèvres

Les chèvres seront très résistantes à la chaleur mais hypersensibles aux conditions humides. Les animaux peu exigeants s'adaptent à la chaleur en transpirant. L'important reste que les chèvres aient à disposition de l'eau et des places ombragées, d'autant plus que l'ombre les protégera des mouches et des moustiques.

Chevaux

Les chevaux supportent relativement bien les fortes variations de température. Les animaux de couleur claire peuvent tout de même attraper des coups de soleil. Lorsque les températures sont extrêmes et qu'elles perdurent, il existe également des dangers de coup de chaleur chez les chevaux. Dans la mesure du possible, durant la période estivale, il est préférable de mettre les chevaux ou les ânes pendant la nuit ou le matin et le soir au pré ; de plus, on préviendra le harcèlement des moustiques. On saura qu'un cheval, par grande chaleur ou suite à d'intenses efforts, a besoin de 60 litres d'eau au plus par jour. Monter les chevaux devrait être si possible une activité limitée aux petites heures du jour ou à la soirée.

Pour toutes les questions supplémentaires concernant le thème des animaux et de la chaleur, nos spécialistes de la Protection Suisse des Animaux PSA restent à votre entière disposition.

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA
Dornacherstrasse 101
CP 461, 4008 Bâle
www.protection-animaux.com
psa@protection-animaux.com
Tél. 061 365 99 99



PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ
Jugendamt JA

Bureau de promotion des enfants et des jeunes
Fachstelle für Kinder und Jugendförderung

Bd de Pérolles 24, case postale 29, 1705 Fribourg

T +41 26 305 15 49, F +41 26 305 15 98
www.fr.ch/sej

Encarté pour les bulletins d'information des communes

Information des Déléguées à l'enfance et à la jeunesse du canton de Fribourg

Petits jobs d'été pour les jeunes dès 15 ans

En partenariat avec les Déléguées à l'enfance et à la jeunesse du canton de Fribourg, Ados Job débute ces jours la campagne « Chasse aux jobs » qui s'adresse aux jeunes dès 15 ans afin de les aider à trouver un job d'été. Cette campagne est menée dans toute la Suisse romande avec le soutien des délégations à la jeunesse des cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel, du Jura et du Valais. La promotion du site Adosjob.ch est faite dans les collèges et les centres professionnels de tous les cantons romands.

www.adosjob.ch



Au service des familles

La garde d'enfants à domicile Chaperon Rouge

Un soutien efficace aux familles en cas d'urgence, de maladie, ou de situation exceptionnelle.

- Votre enfant est malade et vous devez vous absenter ?
- Vous êtes malade et ne pouvez vous occuper de votre enfant ?
- Vous recherchez une solution de garde ponctuelle en urgence ?

Une situation d'urgence ?

Le réseau social et familial ainsi que les aides habituelles sont rapidement limités lorsque la situation au sein de la famille devient critique:

- L'enfant tombe malade et ne peut aller à la crèche ou à l'école ...
- La maman sort de l'hôpital et n'est pas encore apte à s'occuper des enfants...
- La maman de jour doit s'absenter quelques jours à cause d'un décès dans sa famille...

La Croix-Rouge recrute avec soin des collaboratrices professionnelles et motivées dont le savoir-faire et l'expérience reposent sur une formation large et continue.

Comment ça marche ?

Annoncez vos besoins à la centrale téléphonique aux heures suivantes :

Lundi-vendredi: 07h30 - 11h30 au 026 347 39 49
 Dimanche - jeudi : 20h00 - 21h00 au 076 347 39 49

Du lundi au vendredi, une personne est mise à votre disposition dans les quatre heures suivant votre appel. Votre enfant est alors entouré pour ses médicaments, repas et jeux ainsi que son bien-être en fonction des indications données par les parents. Notre aide se termine lorsque vous êtes en mesure de reprendre votre tâche.

Nos tarifs :

| Revenu brut des parents par mois | Prix de l'heure | Participation déplacement par jour |
|----------------------------------|-----------------|------------------------------------|
| < CHF 3'000.- | CHF 5.- | CHF 3.- |
| CHF 3'001.- à 5'000.- | CHF 8. - | CHF 3.- |
| CHF 5'001.- à 7'000.- | CHF 10.- | CHF 3.- |
| CHF 7'001.- à 9'000.- | CHF 15. - | CHF 3.- |
| CHF 9'001.- à 12'000.- | CHF 20. - | CHF 3.- |

Bon à savoir :

- Les frais de garde sont déductibles des impôts si les parents exercent une activité lucrative.
- 20% de rabais sur ces prix pour les membres de la CRf.
- Pas de mission pour moins de 3 heures.
- Collaboration avec les caisses maladies suivantes: Helsana, CSS, ÖKK, Groupe Mutuel.
- **Pour plus d'informations : chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.**

Aide aux proches :

Un service d'accompagnement pour personnes âgées et/ou malades

- Vous soignez votre conjoint, vos parents ?
- Vous êtes sollicité(e) nuit et jour ?
- Vous avez besoin de répit car vous sentez la responsabilité qui vous pèse ?

- Nous vous déchargeons de vos obligations de présence auprès du proche.
- Nous encadrons votre proche âgé et / ou malade.
- Nous intervenons à domicile ponctuellement ou régulièrement.

L'aide aux proches est un service indépendant mais complémentaire des services de soins et d'aide à domicile. Nous intervenons, sans autre formalité, à la demande de toute personne souhaitant une aide pour accompagner ou encadrer une personne à domicile.

Horaires :

Téléphonez-nous et communiquez vos besoins du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 au **026 347 39 79** ou **aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch**.

Bon à savoir :

- Nos tarifs se calculent en fonction du revenu et de la fortune de la personne que nous allons encadrer.
- Les personnes ayant droit aux prestations complémentaires de l'AVS peuvent demander le remboursement des frais.
- Le service n'est pas pris en charge par la caisse maladie

Baby-Sitting :

Un service pour les parents de jeunes enfants

Vous voulez sortir ? Vous souhaitez trouver une personne fiable et formée pour s'occuper de vos enfants ?

Nous vous proposons une liste de baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Prenez contact avec la CRf au **026 347 39 40** ou **baby-sitting@croix-rouge-fr.ch** et recevez notre liste !

Adresse de contact pour tous les services à la famille:

Croix-Rouge fribourgeoise
Service Aide à la famille
Rue G.-Techtermann 2
Case postale 279
1701 Fribourg
www.croix-rouge-fr.ch
026 347 39 49 / 79



LABORATOIRE CANTONAL
Chemin du Musée 15
CH-1700 FRIBOURG

Tél. +41 (0)26 305 80 10
Fax +41 (0)26 305 80 19
Mél. saav-cc@fr.ch
Site http://www.fr.ch/lcc

Administration communale
Autigny
CH-1742 Autigny

Fribourg, le 10 avril 2012

RAPPORT D'ANALYSE

no: 12-0351

page 1 de 2

Objet de l'analyse:

enregistré le: 03.04.2012

Transmis le: 03.04.2012 par: M. Daniel Chablais

Pos.: 1

Echantillon no: 12-0351-01

prélevé le: 03.04.2012

Eau potable dans le réseau

prélevée chez Daniel Chablais, cuisine, rte de la Crétausa 13, Autigny; temp. : 8 °C

Résultat(s):

| Méthode | Paramètre | Résultat | Unité | Val. tolérance | Val. limite |
|----------------|-----------------------|----------|--------|----------------|-------------|
| ME-D001-03.102 | Couleur | incolore | | | incolore |
| MSDA 604.1 | Turbidité 90 ° | 0.22 | UT/F | max. 1.00 | |
| ME-D004-03.102 | Conductivité 20 °C | 547 | µS/cm | | |
| ME-L002-13.101 | Dureté totale | 31.0 | °fH | | |
| ME-L002-13.101 | Dureté totale | 3.10 | mmol/l | | |
| ME-L002-13.101 | Ammonium | < 0.05 | mg/l | max. 0.10 | |
| ME-L001-11.101 | Nitrite | < 0.05 | mg/l | max. 0.10 | |
| ME-L001-11.101 | Nitrate | 18 | mg/l | max. 40 | |

Microbiologique(s)

| | | | | | |
|-------------|-------------------------|---|-----------|----------|--|
| ISO 4833 | Germes aérobies mésoph. | 2 | UFC/ml | max. 300 | |
| ISO 16649-1 | Escherichia coli | 0 | UFC/100ml | max. 0 | |
| MSDA 1406.1 | Enterococcus spp. | 0 | UFC/100ml | max. 0 | |

CONTEXTE

Ce prélèvement a été effectué dans le cadre de l'autocontrôle.

Conditions météorologiques : période de sécheresse persistante.

CONCLUSION

Les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques effectuées sur l'échantillon prélevé sont conformes aux normes en vigueur pour l'eau potable.

Ph. Rime 
Inspecteur cantonal de l'eau potable

Calendrier des Manifestations 2012-2013

| | | | | | |
|-------------|------------------|----|---------|--------------------------|-------------------------------------|
| 2012 | Août | 26 | Autigny | Loto | F.C Chénens-Autigny |
| | Septembre | 02 | Autigny | Loto | Les Abeilles |
| | | 09 | Autigny | Bénichon | |
| | | 23 | Autigny | Loto | Cercle scolaire |
| | Octobre | 07 | Autigny | Loto | Fanfare « La Mauritia » |
| | | 21 | Autigny | Loto | Jeunesse Autigny |
| | Novembre | 04 | Autigny | Loto | F.C Chénens-Autigny |
| | | 18 | Autigny | Loto | Cercle scolaire |
| | Décembre | 02 | Autigny | Loto | Tir Autigny-Chénens |
| | | 16 | Autigny | Loto | F.C Chénens-Autigny |
| | | 23 | Autigny | Noël des aînés | Fanfare « La Mauritia » |
| | | 30 | Autigny | Loto | Fromagerie du Tchad |
| 2013 | Janvier | 06 | Autigny | Loto | Paroisse Autigny-Chénens |
| | | 20 | Autigny | Loto | Fanfare « La Mauritia » |
| | Février | 10 | Autigny | Loto | Pompiers d'Autigny |
| | | 24 | Autigny | Loto | Société polysportive « Le Looping » |
| | Mars | 10 | Autigny | Loto | Choeur-mixte Autigny-Chénens |
| | | 24 | Autigny | Loto | ACC |
| | | 31 | Autigny | Concert de Pâques | Fanfare « La Mauritia » |
| | Avril | 07 | Autigny | Loto | Pompiers de Chénens |
| | | 21 | Autigny | Loto | Jeunesse Autigny |
| | Mai | 05 | Autigny | Loto | F.C. Chénens-Autigny |
| | | 19 | Autigny | Loto | Tir Autigny-Chénens |
| | Juin | 02 | Autigny | Loto | Société polysportive « Le Looping » |
| | | 16 | Autigny | Loto | Syndicat chevalin de la Sarine |
| | | 30 | Autigny | Loto | Cercle scolaire |
| | Juillet | 07 | Autigny | Loto | Fanfare « La Mauritia » |

1^{er} Août 2013 Chénens Fête nationale

Le Looping 10 novembre 2012 assemblée des délégués
11 et 12 janvier 2013 Tournoi
15-16-17 mars 2013 Tournoi

Fanfare « La Mauritia » GIRON DES MUSIQUES 29-30-31 MAI & 1er JUIN 2014